

Pour diffusion immédiate

## Bruno Santerre reçoit le Prix à la création artistique du CALQ pour la région du Bas-Saint-Laurent assorti d'un montant de 5 000 \$

**Rimouski, le 4 juin 2008** – Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), assorti d'un montant de 5 000 \$, a été décerné à l'artiste en arts visuels Monsieur Bruno Santerre aujourd'hui, à Rimouski.



Bruno Santerre est né à Rimouski, où il vit et travaille. Il a complété une maîtrise en arts visuels à l'Université du Québec à Montréal en 1988. Depuis, il a présenté de nombreuses expositions individuelles et collectives au Québec, au Canada et en France. Il a également réalisé une vingtaine d'œuvres d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, principalement dans la région du Bas-Saint-Laurent. Ses œuvres figurent dans plusieurs collections publiques, dont la collection Prêt d'œuvres d'arts du Musée national des beaux-arts de Québec et celles du Musée régional de Rimouski, de l'Université du Québec à Montréal, de Loto-Québec, du Cirque du Soleil et des bibliothèques et archives nationales du Québec et du Canada.

### Saisir l'insaisissable

Depuis plusieurs années, la démarche artistique de Bruno Santerre est motivée par l'idée qu'il est impossible de saisir complètement le visible par le regard. Ce constat l'a amené à développer des stratégies pour représenter une réalité mobile et fragmentée en utilisant des objets souvent liés au monde de l'optique et de la photographie. Depuis 1980, Bruno Santerre enseigne les arts plastiques au Cégep de Rimouski. Engagé dans sa communauté, il a, entre autres, été membre fondateur et administrateur du Centre d'artistes *Caravansérail* et du regroupement d'artistes *Voir à l'Est, art contemporain*.

En décernant ce Prix, le Conseil des arts et des lettres du Québec démontre de manière tangible son appui aux créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région. Le Conseil tient également à souligner le talent et la réussite de Monsieur Santerre qui a été recommandé par un comité de sélection formé de pairs de la région. À cet égard, le CALQ remercie le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent de sa précieuse collaboration.

Depuis 1994, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

- 30 -

### Renseignements :

Carl Allen  
Directeur des relations publiques  
Conseil des arts et des lettres du Québec

Québec (**Siège social**)  
79, boul. René Lévesque Est, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5N5  
Téléphone : (418) 643-1707  
Sans frais : 1 800 897-1707  
Télécopieur : (418) 528-2327

Bureau de Montréal (**Relations  
publiques**)  
500, place d'Armes, 15<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 2W2  
Téléphone : (514) 864-3350  
Sans frais : 1 800 608-3350  
Télécopieur : (514) 864-4161